

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 Octobre 2008

Ordre du jour

- 1- Bilan moral et financier et événements importants survenus depuis la dernière AG du 28 juin 2008**
- 2- Bilan financier**
- 3- Election complémentaire au Conseil d'Administration.**

Cette nouvelle A.G. a été organisée en premier lieu pour compléter le conseil d'administration à 12 membres. La dernière A.G. du 28 juin 2008 n'ayant procédé qu'à l'élection de 6 membres au lieu de 8.

Une cinquantaine de personnes, dont Monsieur le Maire, étaient présents à cette assemblée générale.

1 Bilan moral et principaux événements survenus depuis la dernière A.G.

Rappel sur la conclusion de « l'affaire Montano » :

Confirmation de l'exclusion de cet adhérent de l'A.P.P.L.G.

Attribution d'un « corps mort » géré directement par la mairie pour conclure ce différend. (Mr Montano abandonnant ainsi toute poursuite).

Mr le Maire a précisé que cette démarche avait été proposée à son initiative pour apaiser le climat au sein de l'A.P.P.L.G.

Nouvel incident entre 2 bateaux au mouillage, à Port Le Goff.

L'expertise réalisée après la collision de 2 bateaux n'a pu mettre en évidence de fautes, les longueurs de chaînes étant correctes. Cependant la commission des « corps morts » aura à revoir les implantations des différents bateaux, en concertation avec les titulaires. Espérant ainsi éviter au maximum tout problème de cet ordre. Dans le cas pré-cité, l'affaire était classée, les assurances ayant réglé le litige.

Modification des statuts

Etant donné l'évolution de Port Le Goff, il paraît maintenant nécessaire de procéder à une révision des statuts. Une commission se réunira début 2009 pour établir un nouveau projet à présenter aux sociétaires.

Questions diverses.

Différents points ont été évoqués dans le but d'améliorer les conditions d'utilisation des mouillages à Port Le Goff. Cela induit quelques travaux à réaliser par les services techniques de la mairie.

La journée « pêche grillade » sera reconduite en 2009 et aura lieu le 8 août, dans la salle des fêtes. La réservation de la salle a déjà été effectuée.

2- Bilan financier.

Le trésorier, Jean Claude Querrec, a présenté le bilan financier.
L'A.P.P.L.G a compté, en 2008, 57 titulaires contre 60 en 2007.

En recettes :

3705 € versés par les 57 titulaires
200 € de droit d'entrée pour les nouveaux titulaires
6885 € produits par la location de C.M.
875 € par les saisonniers
229 € subvention de la municipalité
375 € location de la remorque

Soit un total de 12269 €

En dépenses:

250 € frais d'avocat pour « l'affaire Montano »
500 € frais d'assemblée générale (3 A.G. en 2008)
400 € assurances.
235 € publication du « Tog Gwen »
450 € équipement du port (bouées, chaînes ...)
190 € téléphone
840 € permanents été
6074 € redevance C.M.
690 € divers. Journée pêche grillade...
300 € versement à la S.N.S.M.
20 € pénalités de retard de cotisation (reversés à la S.N.S.M.)

Soit un total de 9949 €

Le reliquat de 2300 € a permis d'acheter un treuil électrique pour la remorque : 1393 € et une paire de jumelles : 130 €.

L'excédent est de 795 €

A noter que les tarifs de location des mouillages, pour la saison 2009, seront reconduits sans augmentation.

3- Election de 2 nouveaux membres.

Nombres de votants : 45 dont 8 procurations.

Se présentaient à cette élection :

R. Schillinger (3 voix)

P. Le Merrer (10 voix)

J.P. Ossent (33 voix)

Y. Querré (5 voix)

C. Barzic (31 voix)

M. Lejeune (7 voix)

Sont donc élus J.P. Ossent et C. Barzic

TREVOU TREGUIGNEC le 2 Décembre 2008

Le président Daniel POTIN

Le secrétaire André-Yves Le Goff

